

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (9964)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (9964)	Jury par défaut	Autres candidats	16	79	70	70	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	14	37	37	37	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (9964)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	43	38	38	4	36,4 %
			Masculin	36	32	32	7	63,6 %
			Total	79	70	70	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	7	7	7	1	14,3 %
			Masculin	30	30	30	6	85,7 %
			Total	37	37	37	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (9964)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	20	20	20	4	57,1 %
				AB	13	13	13	3	42,9 %
				B	8	8	8	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	46	45	45	7	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	12	12	12	1	50 %
				AB	7	7	7	1	50 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	22	22	22	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	8	3	3	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	AB	2	0	0	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	11	3	3	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	17	17	17	5	71,4 %
				AB	11	11	11	2	28,6 %
				B	9	9	9	0	0 %
				Total	37	37	37	7	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (9964)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	50	49	49	7	63,6 %
			En réorientation	8	8	8	0	0 %
			Non scolarisés	13	8	8	3	27,3 %
			Scolarité étrangère	6	3	3	1	9,1 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	79	70	70	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	31	31	31	6	85,7 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	3	3	3	1	14,3 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	37	37	37	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (9964)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes des bulletins globalement supérieures à 9, notamment en SVT, mathématiques et français	Bulletins de 1ère et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation et autonomie dans le travail	Commentaires dans le cadre d'un projet ou, plus généralement, avis des enseignants	Très important
Savoir-être	l'attitude face au travail et l'assiduité, l'investissement dans la formation ou dans un projet	Le taux d'assiduité, l'avis général des conseils de classe, la lettre de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation, bonne connaissance des attentes de la formation	Lettre de motivation, cohérence avec le projet professionnel	Très important
	Motivation pour le métier, intérêt pour la filière	Projet professionnel présenté dans la lettre de motivation, vocabulaire utilisé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements citoyen	Actions réalisées en dehors de l'établissement d'origine	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux s'appuie sur plusieurs critères évalués sur une même proportion : des résultats scolaires dans les disciplines (SVT, français et mathématiques) corrects ou moyens, l'intérêt pour la formation et le métier et l'assiduité évaluée dans le savoir-être. Le retour de la fiche avenir est un bon indicateur pour consolider l'évaluation de ces critères. La lettre de motivation est également lue attentivement par les membres de la commission d'examen pour pondérer l'étude des dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit être personnelle, soignée, et non rédigée par une IA. Elle doit montrer votre intérêt personnel pour la formation visée, le métier exercé plus tard et la fonction que vous envisagez d'occuper dans une structure. Elle doit enfin être argumentée en s'appuyant sur votre expérience et vos compétences/capacités que vous mettez en valeur.

Signature :

Anne BITEAU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en
Josas